port ensablé qu'il importait de draguer pour rendre une certaine fluidité à la navigation et faciliter la sortie vers le grand large... C'était précisément l'objectif poursuivi par la réforme du lycée général et technologique, mise en œuvre à partir de 2010, qui avait été précédée par celle du lycée professionnel engagée en 2009.

L'ÉCOLE DE LA VIE

Faire du lycée un lieu d'initiatives et de responsabilités

Le constat est bien connu : le lycée ne parvient pas à proposer des parcours diversifiés et peine à se départir d'une vision puérile et déresponsabilisante des lycéens. Cette vision infantilisante de l'élève est d'ailleurs partagée par le système tout entier et conduit à un jeu de rôle où le professeur délivre son savoir ex cathedra pendant que l'élève accepte de jouer le jeu ou tout simplement se déporte. L'élève n'est encouragé à travailler que pour la note, le bulletin scolaire, l'examen et jamais pour son avenir. À aucun moment, il ne va comprendre qu'il est d'abord là pour lui. Cette absence de projection vers le futur est si déprimante et destructrice qu'elle aggrave cette inhibition de l'action qui nous fait tant de mal et qui empêche nos élèves de s'exprimer ou de prendre des risques. Finalement, notre école est celle du conformisme plutôt que celle de l'audace et de la construction. Il y a là un changement psychologique majeur à réussir.

De nouveau, on retrouve la question de l'exigence bienveillante vis-à-vis de l'élève, renvoyant, entre autres choses, à une évaluation constructive lui permettant de progresser. C'est dans cet esprit que j'ai été très attentif aux approches d'André Antibi qui a créé le MLCCM, Mouvement de lutte contre la constante macabre. Qu'est-ce que la

« constante macabre »? Cela repose sur un constat très simple mais qui me semble très juste. Dans la plupart des classes, constate Antibi, on va trouver inévitablement trois types d'élèves en matière de notation : les « mauvais », les « moyens », les « bons », et cela, quel que soit le niveau de chacun des élèves. Tout se passe comme s'il fallait à tout prix avoir cette « perte » pour mieux valoriser ceux qui réussissent. On aurait donc au cœur du système une logique « naturelle » d'exclusion progressive 1. André Antibi prône, en lieu et place de cette logique, un véritable contrat de début d'année avec l'élève, qui doit l'amener à franchir les étapes de sa réussite. Des centaines de professeurs ont adopté cette approche et je l'ai encouragée dans mes fonctions à la direction de l'enseignement.

Plus généralement, il faut dégager des solutions pour faire du lycée un lieu d'initiative, de responsabilité. Ma conviction est qu'elles sont à mettre en place à l'échelle de l'établissement en introduisant de la souplesse. Pour ma part, j'ai écarté depuis longtemps la piste consistant à indifférencier encore davantage la classe de 2^{de}. Cela reviendrait à prolonger le collège d'un an et donc à reculer pour mieux sauter. À mon sens, c'est précisément l'inverse qu'il faut réussir. L'esprit de la réforme de 2009 a donc consisté à développer les passerelles entre les séries du lycée, à permettre une spécialisation progressive mais renforcée en terminale afin de mieux préparer à l'enseignement supérieur ainsi qu'à alléger les grilles horaires, peut-être pas toujours de la bonne façon, en développant des espaces pour l'accompagnement individualisé. L'allégement des programmes ne doit pas être synonyme d'édulcoration d'une discipline pour ceux qui choisissent de se spécialiser. Je pense en particulier aux mathématiques qui ont souffert ces dernières années d'une évolution allant

^{1.} Antibi A., La Constante macabre, Éditions Math'adore, 2003.